

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 35 (1901)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

Neuchâtel, le 1^{er} Novembre 1901.

Ce Journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

LES EMPOISONNEMENTS PAR LES CHAMPIGNONS

(SUITE)

Empoisonnement par l'*Amanita phalloïdes* (Observation du D^r M. Riory, citée par Galloz, thèse, p. 182):

La famille S. a mangé le 7 Novembre 1899 un plat de champignons achetés la veille à un revendeur qui avait affirmé qu'ils étaient parfaitement comestibles. Appelé le lendemain matin à 7 heures, je trouve cinq personnes se disant empoisonnées depuis la veille au repas de midi, donc déjà depuis une vingtaine d'heures, à savoir le père (45 ans), la mère (40 ans), deux filles, l'aînée de 18 ans, la cadette de 15 ans, et un ouvrier âgé de 16 ans.

Ses premiers symptômes ont éclaté dans la soirée. Ses cinq malades se sont mis à vomir et à courir aux cabinets. Ils en plaisantèrent d'abord, mais bientôt l'inquiétude s'empara d'eux: ils perdaient leurs forces à vue d'œil. A mon arrivée, je constatai ce qui suit: le faciès est altéré, les malades sont indifférents, plongés dans la stupeur, les yeux enfoncés et cerclés de noir. Le père se plaint de crampes violentes dans les mollets: l'enveloppement sous forme de bottes de coton le soulagea immédiatement. Chez tous le pouls est ralenti, les bruits du cœur assourdis. La mère et la plus jeune fille, qui affirment avoir mangé très peu de champignons, paraissent moins gravement atteintes que les trois autres malades. Tous les cinq ont les pupilles fortement contractées. Coliques au moment des évacuations. Ventre douloureux à la palpation. Estimant que le tube gastro-intestinal est suffisamment débarrassé, je ne prescrivis ni vomitif ni purgatif. J'ordonne glace à avaler par petits morceaux à chaque nausée, boissons et lait glacés; champagne. Atropine: 1/10 de milligr. d'heure en heure, jusqu'à dilatation des pupilles.

Le 9 Novembre, à 3 heures du matin, on me fait savoir que le jeune ouvrier est au plus mal. Quand j'arrive, il est en effet mourant: extrémités froides, pouls radial obscur. Je pratique des injections sous-cutanées d'éther, de sparteïne, de caféine, mais l'absorption n'a pas lieu et le malade meurt deux heures après dans le coma. Dans l'après-midi du même jour, l'état de l'aînée des filles s'aggrave, le pouls disparaît; anurie. Injection sous-cutanée d'un litre et demi de sérum artificiel; piqûres d'éther, de sparteïne, de caféine. Même traitement pour le père et la mère.

Le vendredi 10 Novembre: visite à 5 heures du matin. La plus jeune des filles va un peu mieux. Seconde visite à 1 heure: l'aînée des filles s'en va. Refroidissement, un peu de délire. Le sérum artificiel injecté sous la peau n'est pas absorbé. A 10 h. du soir, la malade tombe dans le coma, elle meurt à minuit. - Chez le père, le pouls s'affaiblit, les nausées continuent; nouvelle injection de sérum artificiel

(1½ litre): il reste sous la peau. Me sentant vaincu, j'injecte 20 cm³ d'éther. Peu à peu le sérum est absorbé. Nouvelles piqûres d'atropine, de spartéine et de caféine. Injection chez la mère de 1½ litre de sérum.

Samedi 11 Novembre, 5 h. du matin. Le père a le pouls ample et fort, la peau chaude, les pupilles bien dilatées; il ne vomit plus, urine abondamment, boit du lait glacé et du champagne. Les deux femmes sont bien. - Après-midi, même état satisfaisant.

Dimanche 12 Novembre. Rien de nouveau à constater.

Lundi 13 Novembre, 4 h. du matin. Le père va plus mal. Il est dans le même état que le vendredi soir et dans quelques heures tout sera fini si nous n'observons pas une nouvelle réaction. Nouvelles injections dont l'action est rapide. Le pouls redevient bon. Les deux femmes sont hors de danger.

Les 14, 15, 16 Novembre, l'état des malades est toujours bon.

Vendredi 17 Novembre. A 3 heures, je reçois une dépêche très alarmante. J'accours: le père était mort. Il avait été pris subitement d'un malaise indéfinissable; son teint changea, sa figure s'altéra, prit un air inexprimable de souffrance et en moins d'une demi-heure la mort était survenue! C'était le 11^{me} jour après l'ingestion des champignons.

Les deux survivantes se remirent complètement.

2^o: Empoisonnement par les champignons du groupe de la Muscarine.

La muscarine, découverte par Schmiedeberg, est un alcaloïde. Son nom lui vient de sa présence dans l'*Amanita muscaria*. Elle n'est pas, comme la phalline, un poison du sang, mais elle exerce son action sur les systèmes nerveux et musculaire. La muscarine est renfermée dans les champignons de son groupe en très petite quantité; ceci explique la bénignité relative de l'intoxication qu'elle provoque. En effet, il faudrait manger une très grande quantité de champignons pour produire la mort. L'action de la muscarine prise en petite quantité (ce qui est donc le cas ordinaire) a quelque analogie avec celle de l'alcool. Voici quelle est la marche régulière de l'empoisonnement:

Le début est très rapide: 1 heure en moyenne après le repas pour l'*Amanita muscaria*, et 4 heures pour l'*A. pantherina*. Ses symptômes sont surtout d'ordre nerveux: gaîté exagérée, ivresse, loquacité, cris, chants, actes étranges. Parfois le délire devient furieux et peut rendre ces malades excessivement dangereux. Dans d'autres cas on a vu des convulsions et des accidents simulant le tétanos. Ses hallucinations ne sont pas rares. Cette crise de délire ou de folie muscarienne se termine par le sommeil. Au réveil, le souvenir de ce qui s'est passé n'existe pas. Rappelons que certains peuples de l'Asie septentrionale mangent des fragments d'*Amanita tue-mouches* pour se procurer l'ivresse. En même temps que les symptômes nerveux, peuvent se montrer des symptômes gastro-intestinaux. Ceux-ci sont semblables à ceux produits par les champignons à phalline et je renvoie à la description de ces derniers. Sa guérison est ici la règle; elle est rapide et complète, déjà au bout de 24 heures. (A suivre.)

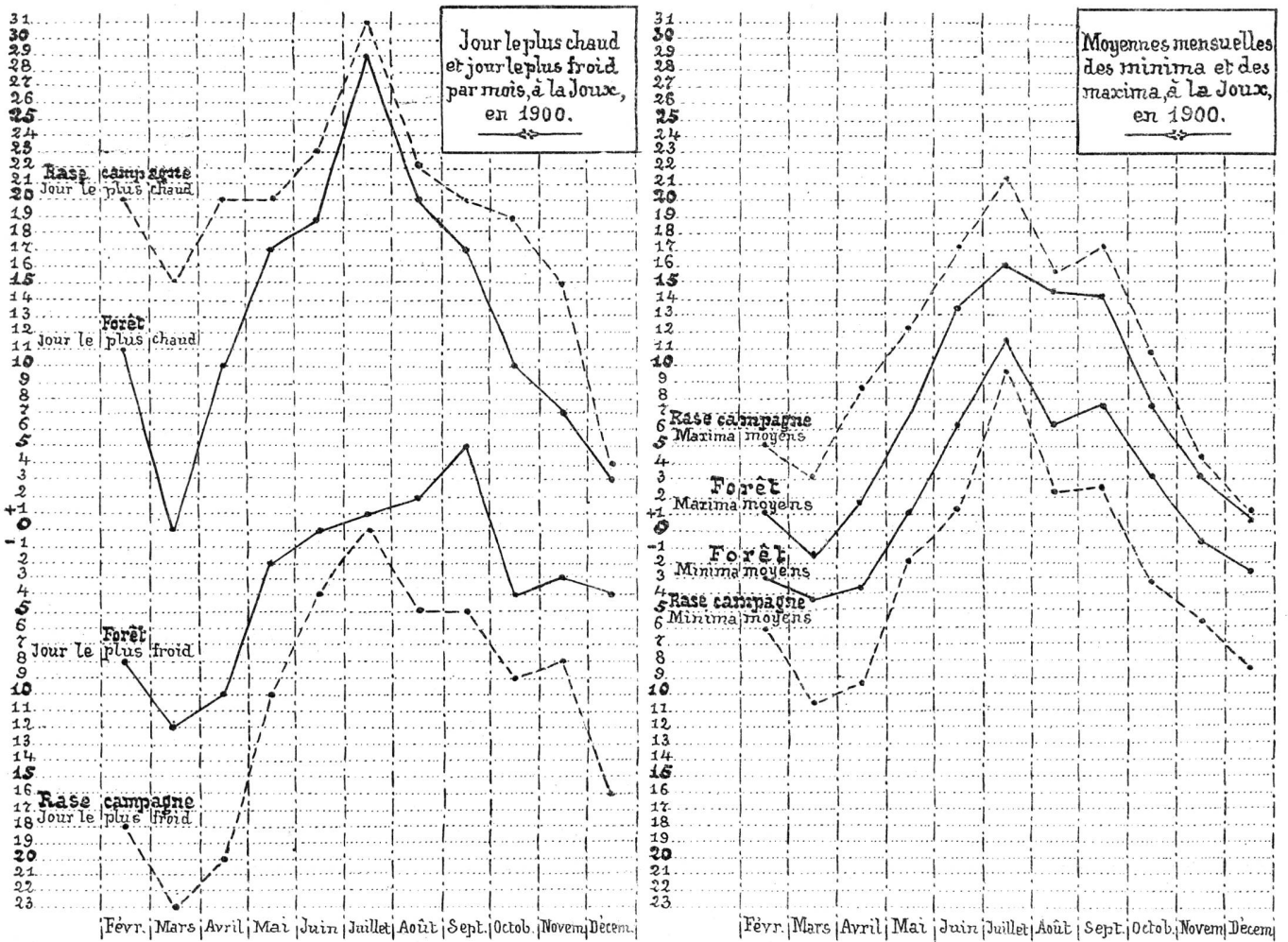
D^r E. Robert-Tissot.

OBSERVATIONS THERMOMÉTRIQUES

A LA JOUX (PONTS-DE-MARTEL)

(SUITE ET FIN)

On voit par les graphiques ci-contre que les températures en rase campagne diffèrent toujours, et cela dans le même sens, des températures en forêt. Elles sont plus rapprochées des extrêmes. Il fait plus



froid la nuit et plus chaud le jour dehors, au Plan de la Soge que dans la forêt. Ces différences peuvent être très accentuées : elles s'élèvent à 7, 9 et jusqu'à 11° au même instant. Et c'est toujours la forêt qui est tempérée. Les forêts sont en effet des modérateurs des extrêmes de température, elles conservent longtemps leur fraîcheur en été et elles renferment des sommes importantes de calories à l'entrée de l'hiver, qui leur permettent de jouer en quelque sorte le rôle de fourneaux. - Il ressort des graphiques qu'en 1900 du moins, il a gelé tous les mois au Plan de la Soge, au fond de la cuvette, sauf en juillet, où la température la plus basse a été de 0°. En juin, le minimum a été de -4°; en août et en septembre de -5°. La période de végétation possible a donc été très courte, trop courte probablement pour permettre aux jeunes épicéas de constituer un nouvel anneau ligneux. En forêt, il y a eu 4 mois sans gelée, soit juin, juillet, août et septembre. Ses conditions de végétation y sont donc sensiblement meilleures.

Les maxima et minima moyens calculés sur les observations de tous les jours du mois sont tout aussi suggestifs. Ils confirment ce qui ressort de l'observation des températures absolues. Les températures extrêmes sont plus marquées en rase campagne qu'en forêt, dans la cuvette ouverte que sous les grands arbres. Le rayonnement nocturne est d'autant plus sensible que l'insolation diurne a été plus vive. Ainsi, en 1900, la moyenne des basses températures n'est supérieure à 0° que dans les 4 mois de juin, juillet, août et septembre en rase campagne, tandis qu'en forêt cette moyenne reste au-dessus du point de congélation pendant 7 mois, soit de mai à novembre.

Enfin, la moyenne générale tirée des maxima et des minima de chaque mois montre que la somme de calories accumulées est plus forte en définitive en forêt qu'en rase campagne. La moyenne de l'année est de $+3^{\circ},9$ au Plan de la Soge et de $4^{\circ},9$ dans la forêt voisine. Le minimum moyen de 1900 est de $-2^{\circ},6$ en rase campagne et de $+2^{\circ},2$ en forêt, le maximum moyen de $+10^{\circ},4$ hors forêt et de $+7^{\circ},6$ sous bois.

Cette première année d'observation a donc démontré que c'est bien la gelée qui empêche la reprise et la réussite de l'épicéa dans la cusette du Plan de la Soge et elle a confirmé la vieille règle toujours bonne à rappeler, qui donne aux forêts le rôle de modérateurs des extrêmes de climat.

Albert Pillichody, Insp. forestier.

SOUVENIR D'ANTAN

Aujourd'hui que ma contravention - si toutefois contravention il y eut - est couverte par la prescription et que le spectre de la "Justice de Berne" qui, comme on le sait, ne badine pas, n'existe plus pour moi, je soulage ma conscience de chasseur honnête en confessant à mes collègues et amis du Rameau de Sapin le récit suivant :

À l'époque, hélas ! déjà lointaine où le lac de Neuchâtel avait un niveau de quelque 4 mètres plus élevé qu'actuellement et où les marais du Seeland n'étaient pas encore couverts de champs de blé et de pommes de terre, la chasse au gibier d'eau s'ouvrait au 1^{er} septembre pour finir le 15 avril. Au plus fort des passages d'automne et de printemps, en novembre, février et mars, on apercevait du rivage, vers le plein lac, une ligne ininterrompue de canards s'étendant sur quelques kilomètres d'espace et l'on pouvait dire alors, avec les chasseurs du Yully : "le lac est noir de gibier !" C'était le beau temps ; et, mes amis ! quels coups de canardière on lâchait à cette époque ! Quand la journée avait été belle et la surface du lac bien "d'huile", on rentrait à la maison avec la joue droite enflée, l'épaule ecchymosée et les mains noires de poudre, car elles crachaient volontiers par la culasse, nos vieilles canardières, elles sautaient aussi parfois, j'en ai su quelque chose, mais qu'importait ! "Va demander celle de ton oncle pour finir la campagne !" me répondait un jour mon père, alors octogénaire, à qui je venais de raconter l'effroyable explosim de sa canardière.

Après le 15 avril, les pluies du printemps faisaient ordinairement monter les eaux qui gagnaient peu à peu l'intérieur du marais, submergeant d'immenses étendues d'herbes, de buissons bientôt habités par des myriades d'échassiers de toute sorte, parmi lesquels il s'en trouvait de fort intéressants et rares.

C'était alors au petit jour, au premier miroitement de l'aube sur les flaques d'eau frissonnante, un bruit d'ailes, un concert étrange d'oiseaux peu connus, des cris insolites d'appel et de ralliement que le chasseur ornithologiste écoutait, palpitant, d'une oreille étonnée, mais qui cessaient peu à peu au fur et à mesure que grandissait le jour.

En mai 1873, si j'ai bonne mémoire, j'étais porteur d'un permis ornithologique en bonne forme, à moi délivré par le Département de Police de Neuchâtel, et j'empaillais fort et ferme les oiseaux intéressants que je tirais sur le lac et le long des grèves ; et précisément ce printemps-là, grâce à des pluies persistantes, il en était arrivé une très grande variété. Entre la Maison-Rouge et la Sauge, soit entre la Esfièle et la Droie, il y avait d'immenses vols de Combattants, des chevaliers de toute espèce, des barges, des avocettes - dont je tirai un jour 8 d'un seul coup -, des ibis ou "louis rouges," comme les appelaient les chasseurs du pays, des huitriers-pies, des hérons garrettes, crabiers, b'horeaux, et, oiseau rare entre tous que je ne vis jamais que cette année-là, un splendide héron aigrette. (A suivre). D^r Paul Vouga.